

# les cahiers d'ACCENTS



AGENDA 21

# LE 13, TERRITOIRE DURABLE

© Luigi Giordano - Fotolia.com

## Agenda 21

TERRITOIRE  
DURABLE

## L'Agenda 21

des Bouches-du-Rhône

> Ce supplément d'Accents vous propose une vision d'ensemble des projets menés par le Conseil général dans le cadre de son Agenda 21.

En effet, le Département a intégré depuis 2011 les critères du développement durable (équilibre entre le court et le long terme, conciliation des exigences économiques, sociales et environnementales) dans les services publics déployés sur son territoire.

**Vous trouverez donc dans ce supplément des illustrations des actions menées dans ses différents domaines d'intervention :** scolarité, insertion professionnelle, routes, collèges, culture, environnement.

**A titre d'exemple, comment la construction d'une route prend en compte les usagers, les riverains, la préservation de la biodiversité et du paysage mais aussi l'impact économique et social ou comment un nouveau collège peut répondre à des exigences de gestion énergétique du bâti, d'intégration dans l'environnement, d'accessibilité.**

# LES ENJEUX DU 13

LE CONSEIL GÉNÉRAL CONDUIT DÉSORMAIS SON INTERVENTION SUR LE TERRITOIRE SELON LES COMPOSANTES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE. CETTE DÉMARCHE INTITULÉE "AGENDA 21" VIENT CHANGER LES PRATIQUES SUR LE TERRAIN POUR UN MEILLEUR SERVICE PUBLIC.

**R**épondre aux besoins des citoyens sans compromettre ceux des générations futures, c'est l'enjeu du développement durable auquel doit répondre aujourd'hui l'action publique.

À l'échelle de leur territoire, les collectivités locales sont les premières interpellées sur cette question tant leur sphère d'intervention est large. Elles s'appuient sur un outil : l'Agenda 21. Ce terme, un peu complexe, désigne en réalité "L'agenda pour le 21<sup>e</sup> siècle", un programme d'actions adopté en 1992 lors du premier Sommet de la Terre à Rio, qui fixe les lignes de progrès que l'humanité devrait adopter au 21<sup>e</sup> siècle pour maintenir son développement dans un environnement vivable. Vaste programme...

### REPENSER LES CRITÈRES D'INTERVENTION

Comment les collectivités locales dans leurs interventions en matière de solidarité, de transport, d'économie, d'aménagement peuvent-

elles répondre à cet enjeu planétaire ? En adoptant une nouvelle ligne de conduite. "L'Agenda 21 vient forcer les collectivités locales à évoluer dans leur fonctionnement" explique Yvette Lazzeri, universitaire spécialisée dans le développement durable, responsable du Diplôme d'études supérieures universitaires (Desu) "Ingénierie territoriale et Agenda 21" à Aix-Marseille Université.

Le Conseil général a mis en œuvre dès 2011 son Agenda 21 local. Aujourd'hui, une centaine d'actions relèvent de cette démarche.

### CRÉER DES PASSERELLES

"Un nouveau modèle doit se construire, non plus dans une seule perspective de croissance, mais dans une perspective de développement" explique Philippe Langevin, président du Conseil départemental de concertation des Bouches-du-Rhône, qui préfère parler de développement "soutenable". "Il faut décloisonner les politiques publiques" explique Annick Colombani, directrice adjointe du Cadre de vie au ...



Photo : N. Laureste

... Conseil général. *“Et remettre l’usager au cœur de l’action publique.”* En tant que représentant de la société civile, Philippe Langevin confirme : *“Un Agenda 21 doit permettre à la collectivité de réinventer son intervention par sa capacité à mobiliser les forces locales, à impliquer les citoyens”.*

**UN TERRITOIRE À LA CROISÉE DES ENJEUX**

Bref, les collectivités doivent créer des passerelles. Certaines existent, d’autres sont à inventer. *“Parce que sur notre territoire, nous n’avons plus le choix”* insiste Philippe Langevin. Un territoire à la croisée des enjeux du développement durable, tiraillé entre une urbanisation galo-

pante, un patrimoine naturel exceptionnel mais vulnérable, une forte précarité, et des activités industrielles et tertiaires importantes. *“Nous sommes sur un territoire en pleine mutation. D’un côté, des atouts et des vraies potentialités économiques, de l’autre, un territoire d’exclusion, un des plus inégalitaires de France. L’ambition première est de recoudre le lien social”* estime Philippe Langevin. Dans cette nécessité de repenser le territoire, Yvette Lazzeri met la priorité sur *“l’économie et la mobilité”*. C’est à ce prix que le territoire entrera dans une nouvelle approche de l’action publique : faire mieux sans nécessairement faire plus, pour un territoire responsable, solidaire, préservé et partagé.

**Une centaine d’actions dans le 13.**

La démarche Agenda 21 du territoire des Bouches-du-Rhône compte une centaine d’actions avec celles intégrées dans le Plan Énergie Climat territorial.

**Plus de 950 collectivités déjà engagées** dans une démarche Agenda 21 au niveau national.

Supplément réalisé par Pascale Hulot



Photo : J. Manichon

**> LOÏC GACHON, CONSEILLER GÉNÉRAL, DÉLÉGUÉ À L’AGENDA 21**

*“C’est un impératif de raisonner sur le long terme car nous sommes tous confrontés à la question de nos ressources, ici comme ailleurs. Il faut apprendre à les gérer de manière durable et renouvelable. La situation économique et sociale actuelle nous pousse à devenir économes au sens où l’entendaient nos aînés, à être sobre, au regard des enjeux.”*



© G. Lougassi



## SCOLARITÉ

# ÉVITER DE DÉCROCHER

DANS UN DÉPARTEMENT MARQUÉ PAR LES INÉGALITÉS SOCIALES, LES MAISONS DÉPARTEMENTALES DE LA SOLIDARITÉ SONT SOUVENT EN PREMIÈRE LIGNE SUR LES PROBLÉMATIQUES SOCIALES. PARMI ELLES, LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE, PARTICULIÈREMENT PRÉGNANT DANS LES QUARTIERS "PRIORITAIRES".

**14/15 ans**, c'est l'âge des élèves qui s'absentent le plus souvent et celui où les absences graves (au-delà de 40 demi-journées par an) sont les plus nombreuses

\* source : Etude de l'Union départementale des associations familiales des Bouches-du-Rhône «L'absentéisme scolaire : les chiffres dans les Bouches-du-Rhône».

Plus d'infos : [www.udaf13.fr](http://www.udaf13.fr)

### Un centre d'appels pour l'APA

Depuis 2012, les 20 000 bénéficiaires de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) disposent d'un numéro unique "Info Apa13". Un centre d'appels centralise les demandes des personnes âgées de manière à les traiter dans des délais raisonnables pour une prise en charge améliorée.

Info APA 13 : Un numéro unique 0811 88 13 13 (coût d'une communication locale).

**C'**est pendant les années "collège" que le décrochage scolaire est le plus fréquent. Si la déscolarisation se distingue de l'absentéisme, les deux notions sont liées, un absentéisme grave débouchant fatalement sur une déscolarisation. Sur l'Académie d'Aix-Marseille, chaque année en moyenne près de 8 000 élèves sont en situation d'absentéisme dans les établissements du second degré, soit 6,1 % de l'effectif, selon une étude de l'UDAF 13\*. Parmi eux, plus des deux tiers se concentrent au collège, et c'est encore parmi les collégiens que le taux d'absences "préoccupantes" (au-delà de 40 demi-journées par an injustifiées) est le plus fort.

### AGIR DÈS L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Devant ce constat, des acteurs éducatifs et sociaux du département se mobilisent dans un dispositif de lutte contre le décrochage scolaire basé sur la prévention et le repérage des situations dès l'école élémentaire. En effet, les écarts dans les apprentissages peuvent apparaître très tôt dans le parcours scolaire de l'enfant. Des cellules de veille, composées du Principal de l'établissement, des CPE, des centres sociaux, d'associations et de la Maison départementale de la solidarité (MDS), se réunissent régulièrement. Leur rôle : réinscrire l'élève en décrochage dans un parcours de scolarisation et intégrer rapidement les parents aux mesures proposées.

Les facteurs du décrochage sont au cœur du travail

de ces cellules de veille. Pour quelles raisons un enfant décroche-t-il ? Pour Marie-Christine Mignon, directrice de la MDS Le Nautille (13<sup>e</sup> arrt de Marseille), les raisons sont multiples et se chevauchent : "Le décrochage scolaire trouve ses raisons dans des facteurs économiques, sociaux et familiaux. Nous rencontrons des enfants dont l'absentéisme est précoce, couplé à des difficultés de communication entre les parents et l'école, des situations de difficultés d'apprentissage ou encore des problèmes familiaux graves. Mais nous restons dans la prévention".

### RÉTABLIR LE LIEN PARENTS-ENFANT-ÉCOLE

Des dispositifs différenciés selon les cas sont actionnés par la cellule : des activités pour les enfants en repli, de l'aide aux devoirs, un soutien à la fonction parentale, pouvant aller jusqu'à l'accueil des élèves exclus temporairement de l'établissement.

Ce dispositif repose sur la volonté du corps enseignant, les partenaires socio-éducatifs jouant un rôle d'alerte. "D'une manière générale, il faut en priorité rétablir le lien entre le collège, l'élève et les parents" résume Marie-Christine Mignon. À la croisée des logiques professionnelles et institutionnelles, ce dispositif s'appuie sur la mutualisation des compétences de chaque acteur concerné par la scolarisation. Il a valeur d'exemple en matière d'action sociale.

## INSERTION

# DES PASSERELLES VERS L'ENTREPRISE



DANS LES BOUCHES-DU-RHÔNE, CERTAINES FILIÈRES SONT CONFRONTÉES À UN MANQUE DE MAIN D'ŒUVRE QUALIFIÉE, COMME LA RESTAURATION OU LE TRANSPORT DE VOYAGEURS. LE CONSEIL GÉNÉRAL EXPÉRIMENTE DE NOUVEAUX OUTILS POUR RAPPROCHER OFFRE ET DEMANDE D'EMPLOIS SUR CES SECTEURS EN TENSION.

Qui ne s'est pas questionné sur cette ineptie du marché du travail qui voit des entreprises pourvoyeuses d'emplois dans l'impossibilité de trouver de la main d'œuvre qualifiée ? Le Conseil général, particulièrement concerné par cette problématique avec la gestion de 70 000 bénéficiaires du RSA, tente d'apporter des réponses avec pour préalable la formation aux besoins de qualification des filières professionnelles. Depuis 2010, il s'est ainsi appuyé sur ses compétences en tant que gestionnaire du transport scolaire et inter urbain pour développer une formation spécifique d'accompagnateur dans les cars scolaires destinée aux personnes en insertion. Cette formation débouche sur le métier de conducteur de cars.

## DEVENIR CONDUCTEUR DE CARS

Près d'une quarantaine de personnes ont ainsi été formées au métier de conducteur de cars grâce à un partenariat avec la Fédération nationale de transport de voyageurs (FNTV). "Les candidats sont formés pendant un an au métier d'accompagnateur dans les cars scolaires, de façon à être confrontés à l'univers du transport avec pour mission d'assurer la sécurité à bord" explique Anne Gautier-Maurel, directrice

des Transports scolaires au Conseil général. Marie-Antoinette, aujourd'hui en CDI, est ainsi devenue, à 52 ans, conductrice de cars, après avoir été accompagnatrice. "Je suis pleinement épanouie dans ce métier qui m'a toujours attirée" explique-t-elle avec passion. Son employeur Michel Becquière, directeur de l'entreprise SAP de Bouc-Bel-Air, a ainsi embauché quatre personnes : "Le dispositif est un vrai plus, sans compter une réponse à la problématique du recrutement et une baisse des incivilités à bord des véhicules". C'est du gagnant-gagnant.

## 50 BÉNÉFICIAIRES DU RSA FORMÉS EN 2014

"Cette année, nous avons pour objectif de former 50 bénéficiaires du RSA" précise Isabelle Carles, chargée d'insertion à la FNTV. Accompagnateur scolaire depuis septembre, Pierre est en contrat aidé : "Je suis resté sept ans sans travail, alors je me vois bien intégrer l'entreprise en tant qu'accompagnateur". Aujourd'hui, cette démarche innovante fait référence au niveau national. Si elle permet d'anticiper le besoin de main d'œuvre, prégnant au regard des départs en retraite, elle constitue surtout une formation qualifiante débouchant sur un métier recherché.

**15 500** élèves transportés chaque jour sur les lignes de transport scolaire du Conseil général

**Prochainement,** le Conseil général va intégrer dans certains de ses marchés publics des clauses sociales pour faciliter l'accès au marché du travail des bénéficiaires du RSA, incitant les prestataires avec lesquels il est en contrat à embaucher des personnes inscrites dans un parcours d'insertion professionnelle.

Plus d'infos : FNTV Paca  
04 91 46 82 38  
[www.fntv-paca.com](http://www.fntv-paca.com)

## 158 ENTREPRISES SOLIDAIRES

Un club d'entreprises solidaires, c'est l'idée développée par le Conseil général en 2013 pour l'insertion professionnelle des bénéficiaires du RSA. Quelque 158 entreprises ont fait le pari de jouer le jeu, notamment dans les filières à fort gisement d'emplois. À l'aide d'une banque de données riche de 2500 CV de bénéficiaires du RSA, baptisée "CVthèque", la direction de l'insertion du Conseil général centralise les offres d'emploi des entreprises et sélectionne les profils. Cette mise en relation de l'offre et de la demande a permis en 2013 de placer en emploi 250 personnes. En matière d'insertion professionnelle, le Département est l'un des premiers prescripteurs de contrats aidés au niveau national (7000 par an).



# BÂTIMENTS TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

## Un guichet unique pour les particuliers

Les Points Rénovation Info Service sont des guichets uniques répartis sur le territoire (Marseille, Gardanne, Aubagne, Aix et Arles) pour aider les particuliers souhaitant réaliser des travaux de rénovation énergétique dans leur logement.

Plus d'infos : 04 96 11 12 00 ou [www.adil13.org](http://www.adil13.org)

LE DÉPARTEMENT N'Y ÉCHAPPE PAS : SON CLIMAT SE RÉCHAUFFE ET CETTE TENDANCE SE POURSUIVRA AU FIL DU SIÈCLE. FACE À CET ENJEU, LE CONSEIL GÉNÉRAL SE CONCENTRE SUR LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DES QUELQUE 500 BÂTIMENTS DÉPARTEMENTAUX.

**S**elon l'étude pilotée en 2011-2012 par le Conseil général sur la vulnérabilité de son territoire aux effets du changement climatique, il est attendu, en moyenne, une élévation des températures de 1,3°C à l'horizon 2020-2040 et de 2°C à l'horizon 2040-2060. L'impact est fort sur les espaces naturels, les risques naturels (incendies, inondations) et sanitaires ou sur les ressources en eau. Devant ce défi, l'adaptation énergétique du bâti du Conseil général apparaît indispensable. Elle est d'ailleurs intégrée dans son Plan Climat Énergie Territorial, document stratégique de 57 actions.

### L'ÉNERGIE PASSÉE AU PEIGNE FIN

Les services, et plus particulièrement un économiste de flux, travaillent sur cette question. Objectif : baisser la consommation énergétique des 500 bâtiments du Conseil général, musées, collèges, Maisons départementales de la Solidarité ou bâtiments administratifs. Un plan pluri-annuel d'amélioration des systèmes de chauffage vise ainsi entre 500 000 € et 1 M€ d'économie annuelle d'énergie. "Dans nos rénovations, le but est de diviser par deux, voire quatre,

la consommation d'énergie et de construire des Bâtiments basse consommation. À la fois pour maîtriser les dépenses dans un contexte de hausse du coût de l'énergie et réduire nos émissions de gaz à effet de serre" explique la direction de l'Environnement. Un programme spécifique est déployé pour la gestion énergétique des 135 collèges publics du département : abonnements d'électricité passés au crible, chauffe-eau solaires, photovoltaïque, isolation extérieure, ou chaufferie-bois.

### BÂTIMENT RESPONSABLE

Au final, l'ensemble du patrimoine départemental tend vers cette logique de bâtiment responsable, à l'image des récents travaux de performance énergétique engagés à la Maison départementale de la Solidarité de Salon-de-Provence. "L'isolation des façades et la pose de brise-soleil sur les ouvertures ont permis une baisse quasi immédiate de notre consommation énergétique" explique la direction du Patrimoine et de l'Architecture du Conseil général. Les exemples se multiplient sur le territoire, mais là encore, pour changer les pratiques, c'est leur nombre qui fera la pertinence de l'inéluctable transition énergétique.

## SUR LA ROUTE DURABLE

Bitume et environnement ne font à priori pas bon ménage. Et pourtant. Gestionnaire de 3000 km de routes et de 1000 ouvrages d'art, le Conseil général a intégré très tôt la démarche environnementale. D'une part, il assure un entretien raisonné des routes sur le principe du "zéro phyto" : pas de pesticides pour traiter les herbes folles qui jonchent les bords des routes. Deuxième volet de son action : le recyclage des matériaux de chantiers, l'utilisation de produits recyclés pour le revêtement ou encore l'emballage total des ponts en travaux pour éviter les projections dans les cours d'eau. D'autres

moyens sont employés comme l'existence de plan d'alerte pollution ou le tri sélectif des déchets sur les chantiers. Ces pratiques font l'objet d'un partenariat avec la Fédération régionale des travaux publics. Parfois, elles s'avèrent novatrices, à l'image de la pose d'un enrobé spécial sur un tronçon de la RD 570 en Camargue, qui détourne les chauves-souris, espèces protégées, leur évitant les collisions mortelles avec les véhicules. "Cette action, primée au niveau national, est peu coûteuse et sans conséquence pour l'usager" explique la direction des Routes. Il fallait juste y penser.



## Téléchargez l'appli "13 grandeur nature"

> Application mobile gratuite pour vous accompagner sur les domaines départementaux.

Agenda 21

TERRITOIRE PRÉSERVÉ

# DOMAINES DÉPARTEMENTAUX LA PROVENCE À L'ÉTAT

# PUR

PLUS DE 17 000 HA ENTRE CALANQUES ET CAMARGUE SONT PRÉSERVÉS ET VALORISÉS GRÂCE À UNE POLITIQUE D'ACQUISITION DYNAMIQUE DU CONSEIL GÉNÉRAL. CES SITES NATURELS SONT GÉRÉS SELON LES PRINCIPES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE.



Photo : J. P. Heibecq

La richesse naturelle du département en fait sa vulnérabilité. Parce qu'il est un haut lieu de la biodiversité, le territoire des Bouches-du-Rhône est fragilisé par les pressions foncières et économiques. Pour préserver cette diversité remarquable, le Conseil général a engagé une politique dynamique d'acquisition d'espaces naturels sensibles au point d'être aujourd'hui le département de France possédant le patrimoine naturel le plus important : 17 000 hectares acquis grâce au droit de préemption et à la Taxe d'aménagement.

### D'EST EN OUEST

Une trentaine de domaines départementaux jalonnent ainsi le territoire dans des sites emblématiques de la Provence : Calanques, Sainte-Victoire, Camargue, Alpilles. Autant de sites valorisés pour l'accueil du public. Vitrine de cette politique, le domaine départemental de Pichauris, entre massif de l'Étoile et Garlaban offre près de 1400 hectares de paysages dignes des textes de Pagnol. À quelques encablures de Marseille, cette terre habitée au début du 20<sup>e</sup> siècle, retrouve peu à peu sa vocation sylvo-pastorale. Christelle Gomes est bergère sur le domaine depuis 2009, elle y élève un troupeau de 350 brebis qu'elle emmène quotidiennement paître dans les collines. Depuis plusieurs années, le Département favorise sur ses domaines l'échange avec les agriculteurs. Les troupeaux contribuent en effet à entretenir les espaces naturels et participent à la défense contre les incendies.

### TERRES PARTAGÉES

Christelle, qui dispose d'un prêt d'usage sur le domaine, ne voit que des avantages à cette formule : "Auparavant, mon troupeau était itinérant. Cette formule d'échange répond au manque de foncier agricole pour l'élevage dans le département" explique t-elle. Sans compter le rôle que joue la présence d'un éleveur sur le site pour sensibiliser les randonneurs et les cyclistes. Sur d'autres domaines, le Conseil général encourage les coupures agricoles qui jouent le rôle pare-feu en cas d'incendie. C'est ainsi que Denis Gueury cultive, sur le domaine de Roques-Hautes au pied de Sainte-Victoire, une oliveraie d'une vingtaine d'hectares, plantée après le gigantesque incendie de 1989.



© DR

## PLACE AU VÉLO

Comment encourager les déplacements à vélo sur un territoire aussi vaste que les Bouches-du-Rhône? En tant que gestionnaire de 3000 km de routes, le Conseil général aménage depuis plusieurs années le réseau routier pour permettre les différentes pratiques cyclistes : surlargeurs colorées (non exclusives aux cyclistes), bandes et pistes cyclables en sites propres, jalonnement de boucles cyclables "Boucles du 13". Au regard du développement du cyclo-tourisme en Provence, l'aménagement de voies vertes dédiées aux modes dits "actifs" (vélos et piétons) commence à se structurer dans le département. Dernièrement, en Camargue, le Conseil général, avec le concours de la Région Paca et de la Compagnie Nationale du Rhône, a ainsi ouvert à la circulation une voie verte de 16 km sur une ancienne voie ferrée pour relier, à vélo ou à pied, Arles à Mas Thibert. Cette réalisation sera complétée d'ici fin 2015 par 20 km supplémentaires pour rejoindre Port-Saint-Louis-du-Rhône. Ces 36 km de voie verte feront alors partie de la Via Rhôna, itinéraire vélo-route bien plus étendu, qui prévoit de relier le Lac Léman à la mer Méditerranée en longeant le Rhône sur environ 600 km.

## Agenda 21

### TERRITOIRE PARTAGÉ

### Plus de 8100 participants

Quelque 8128 personnes ont participé en 2013 à une des actions proposées par "Treize en partage". Ce chiffre en constante augmentation témoigne de son intérêt social. Les activités dans le domaine de la musique rencontrent le plus grand succès, boostées en grande partie par le partenariat conclu entre le Conseil général et l'Opéra de Marseille. Plus d'infos : [www.cg13.fr](http://www.cg13.fr) rubrique 13-en-partage

## CULTURE

# LOISIRS POUR TOUS

POUSSER LA PORTE D'UN MUSÉE OU ÉCOUTER UN CONCERT, CES PRATIQUES NE SONT PAS TOUJOURS À LA PORTÉE DES PERSONNES EN DIFFICULTÉ POUR DES RAISONS MULTIPLES. LE CONSEIL GÉNÉRAL A IMAGINÉ "TREIZE EN PARTAGE", UN DISPOSITIF QUI FACILITE L'ACCÈS AUX ÉVÉNEMENTS ET AU PATRIMOINE DES BOUCHES-DU-RHÔNE.

**C**onçu comme une plateforme, "Treize en partage" prend sa source sur les compétences du Conseil général en matière de solidarité et sur ses relais sociaux sur le territoire. Le but est de favoriser l'accès à la culture, au sport et aux loisirs de personnes qui en sont souvent éloignées : bénéficiaires de minimas sociaux, personnes isolées, seniors... Les propres structures du Conseil général (pôles d'insertion, Maisons départementales de la solidarité...) mais également les acteurs sociaux du département peuvent accéder à un panel d'activités programmées et soutenues par le Conseil général pour les proposer à leurs publics. Illustration avec une journée de découverte d'Arles et du Musée départemental Arles antique programmée par le centre social Sainte-Elisabeth (4<sup>e</sup> arrt de Marseille).

### MOMENTS DE PARTAGE

Ce jour là, ils sont une vingtaine d'enfants et d'adultes. En attendant de pousser la porte du MDAA, chacun explique ce qu'il a retenu de la visite des monuments d'Arles. Pour la plupart,

leur venue à Arles est une première. Un peu à l'écart de l'excitation, Armand, la soixantaine, semble ravi : "J'ai déjà fait plusieurs sorties grâce à ce dispositif. J'ai découvert des lieux dans lesquels je ne serai jamais allé". De son côté, Lila évoque la méconnaissance : "On ne connaît pas, alors on n'y pense pas". Pour Julie Clairbeaux, animatrice du Centre social : "C'est pour ces raisons que je fais appel régulièrement au dispositif". La médiatrice du musée, Elise Bonnefille, a accompagné une soixantaine de groupes en un an : "Ces visites sont avant tout des moments de partage, une pause dans un quotidien souvent difficile mais aussi l'accès à des propositions culturelles variées". Durant la visite, l'effet de groupe est évident. "Les uns tirent les autres" explique Elise Bonnefille. Au fil du parcours, devant le chaland antique qui a dormi plus de 2000 ans dans les eaux du Rhône avant d'être exposé au musée, admiration et questions rebondissent, celles de la petite Aya, d'Henda ou de Lila. Elise Bonnefille ouvre toujours le dialogue sans préjugés. C'est une journée particulière.



### Donnons une seconde vie à nos événements

Sacs, carnets de note, housses d'ordinateurs portables... le Conseil général a créé un circuit de recyclage des bâches publicitaires utilisées pour ses expositions temporaires. Ces pièces uniques sont fabriquées par les personnes en situation de handicap de l'Établissement de service d'aide par le travail Saint-Jean (Marseille), pour une production solidaire et locale à la fois. Tous les points de vente sur [www.cg13.fr](http://www.cg13.fr)